

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1792

présenté par
M. Véran

ARTICLE 12

À l'alinéa 1, substituer à la référence :

« au 2° »,

les références :

« aux 2° et 3° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination.